

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 rue Marcel Demouque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 28 juin 2022

Tél : 04 32 44 89 30

N° 22/26

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin à dix heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

**OBJET :**

Délégation

Mme Laurence CHABAUD - GEVA

**Etaient présents** : Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Madame Corinne TESTUD – ROBERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur François LUCAS, Madame Sonia HAQUET, Madame Martine DURIEU

**Etaient absents excusés** : Monsieur Antony ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE, Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER

**Etaient représentés** : Monsieur Frédéric ROUET a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour le représenter et voter en son nom, Monsieur Jean-François LOVISOLO a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Le Président rappelle que le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux Conseils médicaux dans la fonction publique territoriale opère la fusion des deux instances médicales (Comité médical et Commission de réforme) créant ainsi le conseil médical, et par conséquent implique un changement de délégation pour Madame Laurence CHABAUD-GEVA, 4ème vice-Présidente déléguée à la commission de Réforme.

En effet, ce décret précise que désormais le président du conseil médical est nommé par le préfet parmi les médecins titulaires. A ce titre, Madame Laurence CHABAUD-GEVA présidente de la Commission de réforme ne peut plus exercer cette fonction au sein de cette nouvelle instance.

Il est alors proposé que Madame CHABAUD-GEVA se voit attribuer une nouvelle délégation au sein du Pôle Santé sécurité et soit déléguée à la politique Santé, Prévention et Ressources Humaines conduite par le CDG 84.

La mise en place de cette politique qui se veut transversale par essence, poursuit l'objectif de donner des réponses globales et efficaces aux collectivités.

REÇU EN PREFECTURE

Le 07/07/2022

Appréhension des faits

99\_DE-064-2664 00039-2022 0628-D22\_26-DE

Dans ce cadre, une cellule « Inaptitude et Reclassement » sera créée et présidée par Madame Laurence CHABAUD-GEVA.

Les membres du Conseil d'administration,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

APPROUVENT, à l'unanimité, l'attribution de cette nouvelle délégation à Madame Laurence CHABAUD – GEVA,

PRENNENT ACTE qu'elle présidera la cellule « Inaptitude et Reclassement ».

Le Président du  
Centre de Gestion de la fonction  
Publique territoriale de Vaucluse  
Certifie le caractère exécutoire  
de la présente décision  
AVIGNON. le 7 juillet 2022



A handwritten signature in black ink, appearing to be "L. Chabert".

Pour extrait conforme,

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Chabert".

Maurice CHABERT